

12.11.2014 – 07:35 Uhr

## **bonus.ch : les Suisses pourraient économiser 5.9 milliards de francs s'ils optaient pour la caisse-maladie la moins chère**

*Lausanne (ots) -*

Le portail de comparaison bonus.ch a mené une enquête dans le but de savoir à partir de quel potentiel d'économie les assurés se décident à entreprendre la démarche pour changer de caisse-maladie. À cet effet, bonus.ch a pris en compte l'ensemble des primes-maladie 2015 ainsi que les demandes d'offre enregistrées auprès des assureurs par l'intermédiaire de son portail de comparaison.

Dès 5% d'augmentation de primes-maladie, les assurés envisagent de changer.

Cette année, avec une hausse des primes-maladie plus importante que l'an dernier, on constate une augmentation de 54.5% du volume de requêtes effectuées par les internautes suisses au moyen des outils de recherche tels que Google. Depuis cinq ans, ce volume évolue dans les mêmes proportions que la courbe de l'évolution des primes. Cela démontre clairement que les Suisses souhaitent s'informer et rechercher une solution par rapport à des primes-maladie de plus en plus élevées.

Cependant, trop peu d'assurés étudient leur situation personnelle, par exemple à l'aide d'un comparatif de primes-maladie en ligne, ceci d'autant plus quand il s'agit d'envisager un changement de caisse-maladie. Seulement 8% d'entre eux entreprennent cette démarche. Dès 5% d'augmentation de primes, la propension à changer d'assurance-maladie augmente de 39.7%. Elle atteint même 72.3% lorsque l'augmentation de primes dépasse 10%.

Pourquoi une majorité d'assurés ne fait-elle pas jouer le système de concurrence actuel ?

Les précédentes enquêtes montrent que la fidélité, la perception d'un service de meilleure qualité, la forte dépendance entre l'assurance-maladie de base et les complémentaires ou tout simplement la crainte des changements, typiquement suisse, sont les principales raisons de l'inertie des assurés.

Toutefois, les assurés ont tout intérêt à envisager un changement d'assureur. Plus d'un assuré sur deux peut réaliser une économie annuelle supérieure à 500 francs. Si tous les Suisses optaient pour la variante d'assurance la plus coûteuse (modèle traditionnel, franchise minimale), mais en choisissant l'assureur le moins cher de leur canton, ce sont 5.9 milliards de francs de primes qui seraient économisés par rapport à la situation actuelle, soit 814 francs par assuré en moyenne.

Sur la base de la présente étude et des données récoltées ces dernières années, on peut conclure qu'entre sept et neuf pour cent des assurés vont changer de caisse-maladie pour 2015.

Rapport détaillé : [http://www.bonus.ch/RDP-20141112\\_FR.pdf](http://www.bonus.ch/RDP-20141112_FR.pdf)

Rubrique assurance-maladie sur bonus.ch et primes 2015 : <http://www.bonus.ch/zrHAJM3.aspx>

Contact:

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA

Patrick Ducret  
Directeur  
Avenue de Beaulieu 33  
1004 Lausanne  
021.312.55.91  
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 12 novembre 2014